



Les fougères rares de la Forêt de Fontainebleau

François BEAUX

Dans un premier article avaient été étudiées les huit fougères les plus communes en Forêt de Fontainebleau (voir «Voix de la Forêt» 2001/1). Il manquait dans cette liste une espèce fréquente mais dont les frondes disparaissent en hiver et n'est donc pas observable en cette saison : la Fougère femelle qui sera décrite au début de ces lignes.

Douze autres fougères, beaucoup plus rares, ont été observées autrefois puis ont été revues après 1980. Il s'agit du *Blechnum* en épi, du *Ceterach* officinal, de la Doradille de Billot, de la Scolopendre officinale, du Polystic à soie, du Polystic à aiguillon, de la Pilulaire à globules, du *Botrychium* lunaire, des *Ophioglosses* vulgaires et des Açores, de l'*Osmonde* Royale et de la Fougère des marais. Leur étude constitue l'essentiel de ce travail.

Enfin neuf espèces de fougères ont été observées à Fontainebleau autrefois, mais non retrouvées après 1980. Elles seront citées et commentées en fin d'article.

UNE FOUGERE COMMUNE OUBLIEE

La Fougère femelle

(*Athyrium filix-femina* (L.) Roth)

C'est une fougère dont la taille et le port rappellent ceux de la Fougère mâle, avec des frondes disposées en touffes pouvant mesurer jusqu'à un mètre de haut, mais dont l'élégance et la finesse lui ont vraisemblablement donné son nom. C'est en tout cas l'avis de R. Prelli à qui nous continuons les emprunts. Le

limbe, d'un vert assez tendre, est ovale-lancéolé et découpé en pennes et en pinnules, les pennes inférieures étant plus courtes que celles du milieu. Le pétiole, qui est court et garni de quelques écailles, et le rachis* sont généralement verts mais quelquefois brun rougeâtre. C'est en observant les pinnules qu'on la différencie communément d'avec la Fougère mâle : elles sont en effet plus étroites et profondément incisées, leur donnant un aspect en dents de scie que ne possèdent pas les pinnules de la Fougère mâle (faiblement incisées, elles offrent un aspect presque lisse des bords qui, le plus souvent, apparaît bien au premier examen). Mais certaines pinnules de Fougère mâle peuvent être franchement plus incisées. Il faut alors observer les sores qui ne sont pas arrondis et réniformes* comme chez les *Dryopteris*, mais allongés, rectilignes ou légèrement arqués.

Enfin les indusies, qui recouvre les sores et persistent à la maturation, sont caractéristiques : elles possèdent un bord frangé que l'on apprécie à la loupe.

Cette fougère apparaît au printemps, fructifie en été puis ses frondes se dessèchent en automne et disparaissent. Il est à noter que les formes très jeunes sont difficiles à distinguer d'une autre fougère, autrefois décrite à Fontainebleau mais non revue après 1980, le *Cystopteris fragilis* essentiellement montagnard.

Très commune en France, elle recherche les milieux humides et ombragés, les sous-bois frais, les bords de cours d'eau. Elle est fréquente en montagne dans les hêtraies-sapinières. A Fontainebleau, elle semble avoir été peu décrite, car soit trop commune, soit

du fait de son absence hivernale. Nous ne disposons donc que de bien peu d'observations anciennes, celles-ci ne commençant qu'avec J. Vivien en 1972 au Gros Fouteau, au Rocher Canon, à la Mare aux Evées, dans les Ventes à la Reine et au Marion des Roches. P. Doignon la cite en 1973 à la Gorge aux Loups et sur des rochers proches de la Grotte aux Cristaux. La même année, elle est décrite à la Tillaie en hêtraie pure à strate herbacée dense par J. Bouchon et coll. Nous n'avons trouvé aucune autre observation ancienne... Les observations postérieures à 1980 ne sont qu'à peine plus nombreuses avec 17 citations seulement, la plupart en des lieux non cités précédemment. Ceci est étonnant pour une fougère qualifiée de commune en France! Or nous-même, lors de nos prospections du mois de mars au mois de juillet 2001, en avons trouvé quinze sites, presque tous différents des précédents... De toute évidence la Fougère femelle est sous-estimée à Fontainebleau et nous restons persuadés que de nouvelles prospections estivales en multiplieront les localisations. Pour l'instant, si l'on se fie à la cartographie provisoire que nous présentons, il semble tout de même qu'elle soit notablement plus abondante dans la partie nord de la forêt, particulièrement le long des fossés et canaux de drainages, mais que bien d'autres sites peuvent l'accueillir. Qui, parmi nos lecteurs, se sent le désir de meubler ses futures balades en forêt, en tentant de rétablir la parité mâle-femelle ?

LES FOUGERES RARES

Le *Blechnum* en épi

(*Blechnum spicant* (L.) Roth)

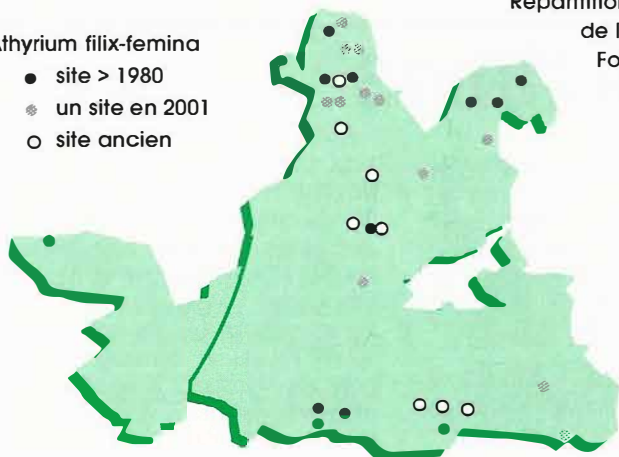
Fougère originale, le *Blechnum* en épi est le seul représentant européen d'un genre qui est essentiellement tropical. Ses frondes, hautes de 20 à 40 cm, de couleur vert sombre et de consistance coriace, se regroupent sous forme de touffes et sont de deux types :

- les feuilles stériles, situées en périphérie de la touffe, possèdent un pétiole très court et un limbe lancéolé et allongé; elles sont divisées une seule fois en pennes assez larges se joignant à la base et dont la longueur diminue très progressivement vers le bas,
- les feuilles fertiles, situées au milieu de la touffe, plus hautes et à pétiole plus long, divisées de la même manière mais

Répartition des sites enregistrés de la Fougère femelle en Forêt de Fontainebleau.

Athyrium filix-femina

- site > 1980
- ⊗ un site en 2001
- site ancien



fontainebleau



Disposition
parallèle
des sores
du *Blechnum*
en épis.

Touffe de *Blechnum* en épis. Noter les frondes fertiles plus hautes et plus grêles.

en pennes plus étroites et plus espacées, non jointives à la base. Ces frondes fertiles, absentes chez les sujets très jeunes, se caractérisent surtout par la présence de sores linéaires, allongés le long de la nervure de la penne et recouverts chacun d'une indusie fixée vers l'extérieur des sores.

Cette fougère persiste tout l'hiver et voit de nouvelles feuilles d'un très beau vert tendre se former au printemps. Diversement présente en France dans les milieux siliceux et souvent humides, elle était considérée comme assez rare seulement au début du siècle en région parisienne. Actuellement G. Arnal la considère comme rare sur le même territoire. A Fontainebleau, huit sites seulement ont été décrits avant 1980.

- Le plus ancien échantillon figure dans un herbier dit «de Fontainebleau» recueilli par un certain Houllot en 1835 et conservé au Muséum d'Histoire Naturelle où R. Gaume l'a retrouvé en 1935. Aucune précision de site n'est malheureusement donnée.

- Un autre échantillon sera découvert dans un autre herbier donné au Musée de Lorrez-le-Bocage par J. Pillot, lequel avait prélevé cette fougère en 1915 dans une ancienne carrière au bout du Champ de Tir (ou Polygone). Citée en 1967, cette localisation sera retrouvée en janvier 2001.

- La même année, J. Pillot décrira un site près de la Table du Roi, site qui sera revu en 1936 mais non retrouvé en 1995 malgré une recherche soignée de B. Pasquier qui ne verra aucun endroit susceptible d'accueillir *Blechnum spicant*.

- C'est ensuite au Rocher Cassepot que R. Gaume en 1936 trouvera quelques touffes dans une ancienne carrière plus ou moins suintante. Cette station classique sera suivie par P. Doignon, J. Vivien, G. Piperon puis R. Moignard et G. Beaux jusque dans les années 1990. Des recherches en compagnie de G. Beaux en janvier 2001 n'ont pas permis de retrouver la plante dans ce site pourtant bien repéré.

- Une autre station est décrite au Gros Fouteau entre 1944 et 1946 par P. Duclos, P. Doignon et C. Mercié, station où J. Vivien observera la plante en 1968 mais où nous ne retrouverons rien en 2001.

- En 1946 encore, J. Vivien trouvera du *Blechnum* à la Mare d'Occident, d'où il était absent en 2001.

- Près de Bellecroix, toujours dans une falaise gréseuse, une touffe sera découverte par Aymonin et Raynal. Revue par B. Pasquier en 1995, la touffe est toujours présente et fertile à ce jour.

- Enfin des plants provenant de Normandie seront introduits à la Plaine Rayonnée en 1976 où G. Piperon les

observera encore en 1980 mais qui ne seront pas retrouvés par la suite. Sur ces huit sites antérieurs à 1980, deux seulement sont donc encore existants.

A partir de 1980, en dehors d'une station au Rocher de la Combe découverte par G. Beaux en 1984 et actuellement disparue, et d'une station découverte par A. Fontaine en 1998 aux Ventes à Galène où la plante existe toujours, l'essentiel des prospections s'effectuera dans la partie nord de la Forêt. J. Vivien trouve du *Blechnum* au bord d'un ru de la Mare aux Evées en 1980. B. Pasquier trouve un deuxième site dans le même secteur en 1995. Les Naturalistes Parisiens observent la plante au Mont Gauthier en 1989. Enfin, en 2001, F. et G. Beaux trouveront du *Blechnum* en treize autres stations réparties entre le Bois des Pommeraies et les Vieux Rayons, toutes situées sur les bords des canaux de drainage de cette vaste zone humide.

C'est donc un total de vingt-deux stations de *Blechnum spicant* qui auront été décrites à Fontainebleau, dont dix-huit sont encore existantes. On peut alors affirmer que cette fougère n'est qu'assez rare dans cette forêt. Elle y préfère les zones humides que sont les bords des fossés, et les milieux à base de sable siliceux, qu'il s'agisse de complexes limoneux, d'alluvions ou même de sable stampien assez pur. Ce n'est que dans quelques cas rares et souvent temporaires qu'elle se développe sur des falaises de grès, en général au niveau d'un pleur ou d'une fissure suintante, apport hydrique dont dépend avant tout la survie de la plante. Ces dernières stations sont donc exceptionnelles et témoignent de micro-conditions très localisées mais originales et particulièrement fragiles.



Le Ceterach officinal

(*Ceterach officinarum* Willd.
ou *Asplenium ceterach* L.)

Le Ceterach est une petite fougère dont les frondes, mesurant de 8 à 15 cm, sont disposées en touffes très aplaties formant presque des rosettes. Le pétiole est très court et recouvert d'écaillies. Le limbe est épais, de forme elliptique très allongée et divisé une seule fois en pennes larges et arrondies qui décroissent progressivement vers le bas de la feuille. La face supérieure des pennes est verte ; la face inférieure est couverte d'écaillies blanchâtres puis rousses. Des sores allongés et disposés en épi le long de l'axe de la penne, se cachent sous ces écaillies en début de développement puis émergent plus tard, mal protégés par des indusies presque nulles.

C'est une fougère qui vit le plus volontiers sur les rochers calcaires ou les vieux murs, surtout s'ils sont bien ensoleillés. Elle apprécie la chaleur et s'adapte remarquablement bien à la sécheresse en s'enroulant sur elle-même pour mener alors une vie ralentie, attendant le retour de l'humidité. Elle est fréquente dans toute la partie sud de la France et en Loire Atlantique, se raréfiant vers le nord-est.

Considérée comme assez rare en Ile-de-France au début du siècle (Jeanpert), elle est actuellement rare en cette région selon G. Arnal.

- A Fontainebleau, la plus ancienne mention a été faite par De Vergnes en 1892 qui la trouve au Haut Mont. Elle sera revue par Dufour en 1905, retrouvée en 1920 par De Vergnes, puis par J. Vivien en 1957, lequel préfère ne pas en donner la localisation, par H. Bouby en 1970, par G. Beaux en 1991. Contentons nous de préciser que ce site se trouve sur roches silico-calcaires dont certaines sont bien connues dans ce secteur, et que la plante y existe toujours.

- La plante figure dans l'herbier Monchot, ce que rapportent Guignard en 1902 et J.P. Lebrun en 1962, en provenance de la Glandée où elle mériterait d'être recherchée (sur vieux mur ?).

- C'est dans le parc du Château de Fontainebleau que Guétrot la cite en 1905.

- En 1926, H. Flon la trouve à Bellecroix où elle ne sera pas revue par la suite, puis sur le support en pierre de la Croix sise au carrefour de Franchard. En 1934, Guétrot l'observe au même endroit, puis Rousseau en 1946, H. Bouby en 1956 et divers naturalistes par la suite, dont J. Vivien en 1969 et 1973. Un aménagement de ce carrefour dans les années 1980 verra le monument déplacé de quelques dizaines de mètres vers l'est et l'on pensera longtemps que la fougère en avait disparu. Notre surprise fut grande en janvier 2001 d'y retrouver un pied en bon état.

- En 1949, P. Doignon la trouve sur la Roche Eponge puis H. Froment, en février 1957, sur un muret situé non loin

de là, site contenant de 30 à 40 pieds. Cette dernière station sera pillée par la suite ce que Froment constatera en avril de la même année où ne restaient plus que trois maigres touffes... En 1995 pourtant, B. Pasquier l'y observe encore. Nos prospections de 2001 n'ont pas permis de retrouver la plante dans ces deux sites.

- Lors d'une excursion de naturalistes de juin 1963, du Ceterach sera observé sur les Roches Cuvier, sur support silico-calcaire où il existe toujours.

- Enfin trois sites seront décrits aux Trois Pignons et au Coquibus entre 1994 et 1998 par G. Beaux, B. Pasquier et A. Marchand.

Le Ceterach, décrit dans onze stations dont six seulement existent encore, reste donc une fougère rare à Fontainebleau. Il est à noter qu'il a été décrit ailleurs dans la région comme à Glandelles ou à Bagneaux, connus pour leurs poudingues, mais aussi à Lorzele-Bocage, à Moisenay, à Montigny-sur-Loing, au Vaudoué ou à Fontaine-le-Port.

La Doradille de Billot

(*Asplenium obovatum* ssp *lanceolatum*
(Fiori) Pinto da Silva, anciennement
Asplenium billotii)

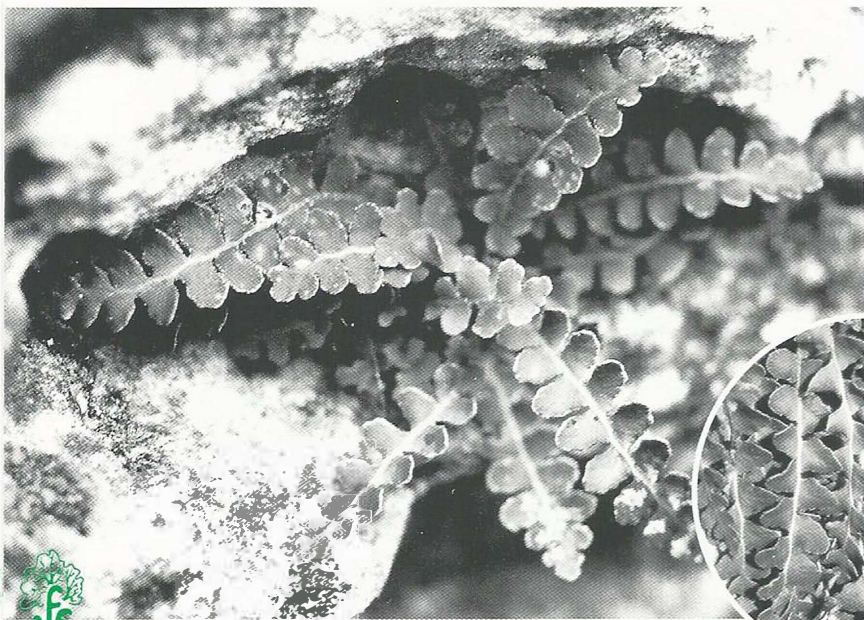
Petite fougère en touffes mesurant 10 à 30 cm de long, elle ressemble beaucoup à la Doradille noire. Comme cette dernière, son limbe est épais, luisant et divisé deux ou trois fois en pinnules à nombreuses dents aiguës séparées par des sinus profonds et étroits. Elle s'en distingue surtout par son pétiole qui est plus court et par son limbe qui n'est pas triangulaire mais ovale allongé, les pennes de la base étant plus courtes que celles du milieu.

C'est une fougère qui vit surtout sur les rochers siliceux (granite, grès), de préférence en milieu ombragé et qui est donc fréquente en Bretagne d'où on l'observe jusque dans le Massif Central. Elle est, par contre, absente ou très rare dans toute la moitié nord-est de la France. En Ile-de-France elle a toujours été considérée comme très rare, aussi bien au début du siècle (Jeanpert) que de nos jours (G. Arnal).

- A Fontainebleau, elle est connue depuis 1853 lorsqu'elle fut décrite par Al. Bauthier à la grotte de Franchard, souvent nommée «Rocher aux Ermites». J. Vivien l'y retrouve en 1926 et en 1961, puis les Naturalistes de la Vallée

Jeune touffe
de Ceterach
officinal.

Frondes de
Ceterach
officinal





La Doradille de Billot au limbe lancéolé

Photo F. Beaux

du Loing en 1963, H. Bouby en 1970 et G. Beaux en 1992. La plante s'y trouve toujours. C. Jacquot, visitant ce site en 1954, l'observe aussi à cinquante mètres de là sur d'autres rochers bordant le sentier bleu.

- En 1915, Evrard la trouve sur les pentes sud de Cornebiche où elle sera revue par R. Virot et R. Metman avant 1956 mais non retrouvée par la suite.

- J. Vivien l'observe en 1921 au Rocher des Demoiselles, dans une fissure humide de la roche. Des prospections récentes n'ont pas encore permis de l'y revoir.

- Elle est notée par F. Fournier en 1929 à la Vallée Chaude, dans une anfractuosité de rocher au sommet du versant est, localisation citée par J. Vivien sans que l'on puisse dire qu'elle y ait été revue depuis.

- J. Vivien la trouve au Mont Morillon en 1947 mais n'en précise pas le site exact. Milieu calcaire, et donc fuit par la plante, s'agit-il en réalité du Rocher du Mont Morillon ou de celui des Demoiselles? Des recherches sont à faire dans ce secteur.

- C'est près de la grotte du Croc Marin que R. Balland l'observe en 1955, lieu où G. Beaux ne la retrouvera pas en 1992, ni nous-même en 2001.

- D. Rapilly et C. Dupuis la décrivent au Coquibus en 1956. J. Vivien, la même année, précisera qu'elle se trouve non loin de la Grotte à la Souris où B. Pasquier la reverra en 1995.

- J. Vivien toujours, en 1980, en découvre plusieurs touffes sur un ancien front de carrière qui borde au sud la route Michaux. G. Beaux les retrouve en 1992 mais lors nos prospections de 2001, seule de la Doradille noire sera observée...

- A. Fontaine l'observe en 1994 aux Côtes de Courances, dans le Coquibus.

- A. Marchand la trouve en 1995 à la Roche aux Sabots, au fond d'un abri orné...

- B. Pasquier en découvre non loin du télégraphe de Noisy en 1995 où elle sera revue en 2001, ainsi qu'à la Roche Feuilletée du Coquibus dans un ancien abri de carrier et au Cuvier-Châtillon dans un front de taille situé à l'ouest de la Route de Bellevue.

- A. Lalanne en trouve la même année au Long Boyau, non loin de la route du Cul Blanc.

- En 1996, B. Pasquier encore la découvre près du Nid d'Aigle du Coquibus et dans la Vallée Ronde, près des Cavachelins.

- Enfin en 1998, A. Marchand en retrouve aux Trois Pignons, non loin du Chemin de la Cathédrale et sur la bordure est du Bois des Grands Béorlots, ainsi qu'au Coquibus entre la Gorge à Véron et la ferme.

Touffe de Scolopendre officinale.



Photo F. Beaux

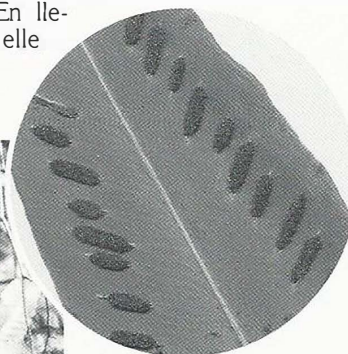
Ainsi, avec 19 localisations dont 14 effectuées à partir de 1980, la Forêt de Fontainebleau et les Trois Pignons peuvent être considérés comme un réservoir régional de Doradille de Billot. Cette fougère y est cependant rare, les stations ne sont jamais abondantes, se réduisant bien souvent à quelques pieds et l'on conçoit qu'elle soit protégée en Ile-de-France.

La Scolopendre officinale

(*Phyllitis scolopendrium* (L.) Newm. ou *Asplenium scolopendrium*)

Bien connue au bord des ruisseaux ombragés et dans les vieux puits, la scolopendre est une des rares fougères françaises à posséder un limbe non découpé. Elle se présente en touffes de grandes feuilles vert sombre mais luisantes, pouvant atteindre 50 cm de long. Le pétiole est court et écailléux. Le limbe est donc entier, très allongé mais assez large et forme, vers la base, deux espèces d'oreillettes. Les sores sont très allongés, linéaires et accolés par deux en ne formant qu'une seule nappe protégée par deux indusies parallèles. Ces ensembles de sores doubles sont disposés en épis obliques de chaque côté de la nervure ce qui évoque un mille-pattes (scolopendra en grec...).

Cette fougère se développe bien en milieu calcaire ou sur sols non acides, à condition que l'humidité soit forte. Elle est répandue un peu partout en France et n'est pas très rare, surtout dans les régions maritimes de l'ouest mais aussi en Bourgogne ou dans le Jura, y choisissant des versants exposés au nord. En Ile-de-France, elle



Disposition en épis des sores de la Scolopendre officinale



n'est qu'assez commune, aussi bien pour Jeanpert au début du siècle que pour G. Arnal de nos jours. Par contre à Fontainebleau, forêt sèche et très siliceuse, elle est rare.

- Elle est décrite cependant par l'abbé G. Goury à Valvins avant 1916. La station sera retrouvée par B. Pasquier en 1992 et revue en 2001. Elle se trouve au pied de la falaise calcaire qui domine le carrefour du pont de Valvins et le segment de route qui le quitte vers le sud. La plante y est abondante.
- P. Doignon l'observe en 1973 près de la fontaine Saint-Aubin du Bois Gauthier où elle sera revue en 1992 par B. Pasquier et où elle est toujours présente dans la pente sous-jacente.
- Une autre observation, anonyme dans nos fichiers, est effectuée à la mare d'Episy située au sud du Rocher d'Avon, mais à une époque que nous ne pouvons préciser. La plante n'y a pas été retrouvée en 2001.
- J. Vivien en note plusieurs touffes en 1980 sur les rives du petit ru des Cholets qui traverse le parc de la propriété de Bel-Ebat à Avon. Une visite de ce parc permettrait peut-être de l'y retrouver.
- En 1992, B. Pasquier en découvre un site sur les pentes qui dominent le Port de l'Anguille où elle existe toujours.
- Enfin nous observerons en 2001 une très modeste station comportant une touffe de deux feuilles et cinq très jeunes

plants se développant au niveau d'un ponceau traversant un fossé de drainage dans le secteur de Courbuisson.

Avec six stations seulement décrites dont quatre existent encore, le Scolopendre officinal est donc rare à Fontainebleau et se cantonne essentiellement au-dessus des berges de la Seine, lieux où calcaire et humidité coexistent. Ces conditions se reproduisent cependant dans la région puisqu'il a été noté dans de vieux puits à Veneux-Sablons et à Samois, mais aussi à Darvault, du côté de la Genevraye ou à Thomery.

Le Polystich à aiguillon

(*Polystichum aculeatum* (L.) Roth)

Très belle fougère en touffes pouvant atteindre soixante centimètres de haut, elle a longtemps été confondue, dans les vieilles flores, avec le Polystich à soies. Le pétiole très court et le rachis* sont couverts d'écaillés. Le limbe est coriace et très luisant, ce qui doit attirer l'attention dans une population de fougères. Ce limbe, de forme lancéolé, est découpé en pennes dont les inférieures se réduisent progressivement vers la base. Ces pennes sont divisées en pinnules attachées obliquement à l'axe par un pétiole* court et large qui disparaît pratiquement vers l'extrémité de la penne. Chaque pinnule se voit dotée à la base d'une oreillette très peu marquée et, à l'extrémité, d'un prolongement aigu évoquant un aiguillon. A la face inférieure, des sores arrondis protégés par des indusies sont accolés les uns aux autres. (Un examen au microscope montrerait des spores recouvertes de petites verures.

Cette fougère apprécie surtout l'humidité de la moyenne montagne, que le substrat soit siliceux ou calcaire. Alpes,

Massif Central et Pyrénées l'abritent volontiers, un peu moins le Nord et l'Est de la France. En Ile-de-France, elle a toujours été assez rare (Jeanpert et G. Arnal), et très rare à Fontainebleau.

- En 1698, Tournefort l'indique dans notre sylvie, mais Ducloux, en 1936, affirme qu'elle n'a pas été revue depuis.
- C. Mercier la trouve en 1944 dans les hauteurs de la Solle, près du rocher des deux Sœurs. Des prospections récentes ne l'ont pas retrouvée.
- Le même auteur l'observe au Gros Fouteau en 1957, où elle ne semble pas non plus avoir été revue depuis.
- J. Vivien la cite au Cuvier Châtillon mais site et date d'observation ne peuvent être précisés.
- J. Vasseur, habitant d'Avon, l'observe en 1958 au «Rocher Saint-Germain», en fait dans la partie nord, au bord de la route du Pavé de la Cave. Elle y sera revue par J. Vivien en 1969 et par G. Beaux en 1972 et en 1995 mais des travaux de drainages la feront disparaître par la suite.
- En 1992, G. Beaux la trouve au Bois Feuillé du Coquibus, dans des rochers exposés au nord où elle est assez abondante. L'état actuel de la station est à préciser.
- Enfin une forestière, Myriam Legay, en observe un pied lors d'un martelage en 1994 dans le Bois de la Rochette. Ce pied sera revu par B. Pasquier en 1995 et par l'auteur en 2001.

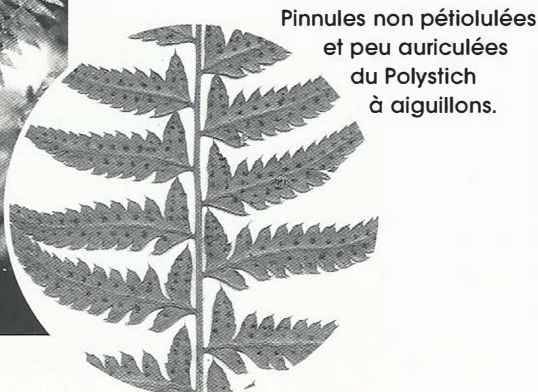
Le Polystich à aiguillon n'a donc été observé que sept fois à Fontainebleau. Deux sites seulement l'abritent actuellement de sorte que l'on peut considérer l'espèce comme en voie de raréfaction. Il est actuellement protégé en Ile-de-France.

Le Polystich à soies

(*Polystichum setiferum* (Forsk.) Woyнар)

Fougère en touffes haute de 40 à 80 cm, elle ressemble beaucoup au Polystich à aiguillons avec lequel elle a longtemps été confondue. Nous n'en retiendrons que les caractères qui l'en distinguent : le limbe est mat et non brillant, le pétiole est plus long, les pennes basales presque aussi longues que les pennes du milieu, leur longueur ne s'atténuant donc pas progressivement vers le bas, enfin les pinnules présentent toutes un pétiole* étroit mais net et un auricule* bien développé. (Un examen au microscope montrerait de plus des spores plus petites et ridées.

Touffe dressée de Polystich à aiguillons.



Pinnules non pétioleuses et peu auriculées du Polystich à aiguillons.

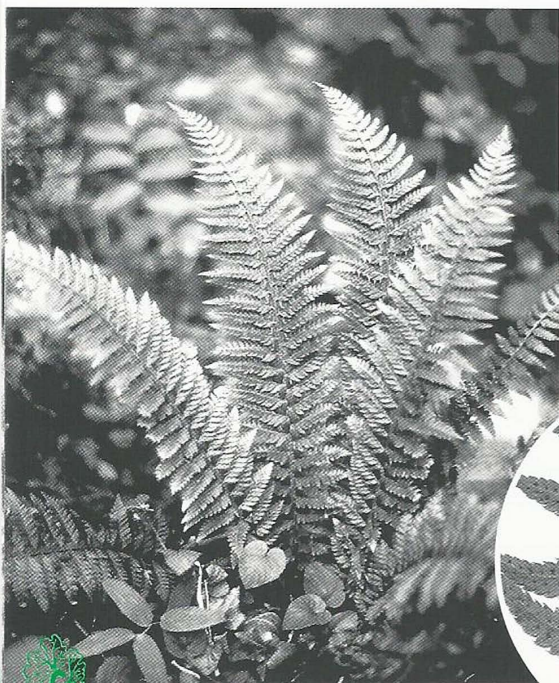


Photo: F. Bonaux



Pinnules nettement pétiolulées et auriculées du *Polystich à soies*.

Touffe de *Polystich à soies*



Photo F. Bouaix

Recherchant aussi ombre et humidité, elle préfère cependant les climats océaniques sur terrains modérément siliceux. Elle est beaucoup plus rare dans l'est de la France. Non distinguée de sa sœur par Jeanpert, son degré de rareté attribué par G. Arnal nous est inconnu en Ile-de-France.

A notre connaissance, une seule observation a été faite à Fontainebleau par Myriam Legay en 1995, toujours lors d'un martelage mais dans les Bois de la Dame. Un seul pied était noté, qui est encore présent en 2001. Témoin des influences océaniques se faisant sentir jusqu'à Fontainebleau, ce pied est donc particulièrement précieux et mériterait une protection régionale.

La Pilulaire à globules

(*Pilularia globulifera* L.)

Drôle de fougère qui ressemble à une petite herbe gazonnante! Ses feuilles vert tendre sont en effet filiformes à section cylindrique, hautes de 5 à 10 cm et rattachées par leur base à un rhizome rampant, un peu à la manière des dents d'un peigne. L'examen des très jeunes feuilles permet de noter leur aspect en crosse qui signe l'appartenance à la

famille des fougères. De petites masses sphériques de 3 à 4 mm de diamètre (des pilules ou des globules!) sont rattachées à la base des feuilles par de courts pédoncules : il s'agit des fructifications que l'on nomme sporocarpes.

Cette petite fougère vit souvent en grandes colonies en milieu acide sur les parties exondées des bords de mares, d'étangs, de prairies humides voire dans certains chemins boueux, mais presque toujours à découvert. Elle n'est pas très fréquente mais se rencontre dans l'ouest du pays et dans le centre, jamais en alti-

La Pilulaire avec ses sporocarpes



Photo F. Bouaix

tude. Elle est rare en Ile-de-France, aussi bien pour Jeanpert que pour G. Arnal. Elle est rare à Fontainebleau où les mares ne sont pas communes, mais c'est dans ces milieux qu'elle y a essentiellement été décrite.

- Dès 1853, Al Bauthier faisait état de sa présence dans les mares de Fontainebleau et, en 1860, elle était connue à la mare aux Evées et à la mare de Franchard.

- Jussieu la trouvera à Bellecroix puis Jeanpert en 1911.

- Verlot la trouve en 1879 à la mare aux Fées où sa présence depuis est fort épisodique et irrégulière. Si elle est retrouvée en ce lieu par Dufour en 1899 et 1906, puis en 1921 par Duclos, Jovet (qui la récolte) et Denis, abondante en 1924 et 1932, retrouvée par Virot en 1938 puis Mercié et Doignon en 1947 (abondante), J. Vivien en 1973 (rescapée du récent curage) et Patouilla et Pedoti en 1989, elle n'est pas retrouvée en 1900 par Dalmon, elle disparaît de 1906 jusqu'à l'incendie de 1911, puis en 1921 à la suite d'un premier curage. Enfin elle est absente en 1922 par Dalmon.

- P. Doignon l'observe en 1908 au Rocher de Bouligny, dans une mare de platière.

- Duclos la trouve en 1927 au champ de tir du Mont Merle où elle est connue depuis les herborisations de Verlot.

- Bouby la note dans la mare d'Occident en 1954, où elle sera retrouvée par J. Vivien après 1967.

- Entre 1978 et 1994, M. Arluison l'observe à la mare à Bauge d'où elle sera malheureusement éliminée par surcreusement des fossés.



• Dans la mare du Coquibus, elle sera observée par K. Malher en 1993, retrouvée par B. Pasquier en 1994 et revue en 1997 par M. Liron, grande spécialiste de la flore des mares de platières.

• Enfin A. Fontaine la trouvera près d'une des mares aux Couleuvreux à une époque très récente.

Cette fougère, au nom pléonasmatique comme le dit R. Prelli, a donc été présente dans onze sites de Fontainebleau mais reste rare, d'autant plus qu'elle pousse très irrégulièrement et qu'elle passe volontiers inaperçue. Elle est actuellement protégée au niveau national.

Le Botrychium lunaire

(*Botrychium lunaria* (L.) Sw.)

Encore une petite fougère bien curieuse et originale. Haute de 5 à 15 cm, elle se présente sous forme d'une courte tige terminée par une grappe de petits sporanges évoquant du raisin et constituant la partie fertile de la plante. Sur cette tige se greffe au tiers inférieur un limbe stérile découpé en pennes coriaces d'un vert sombre qui prennent la forme d'un éventail, ou mieux, d'un croissant de lune, lesquelles se recouvrent plus ou moins les unes les autres. Cette forme de la penne permet de caractériser l'espèce.

Plante surtout montagnarde poussant dans les pelouses acidophiles et assez sèches, c'est surtout dans les Alpes, les Pyrénées et le Massif Central que l'on peut la trouver. Elle est beaucoup plus rare dans le nord de la France et elle a disparu de nombreux départements. Assez rare seulement au début du siècle en Ile-de-France (Jeanpert), elle y est devenue très rare selon G. Arnal.

• Un certain nombre de stations en ont été décrites à Fontainebleau, où elle est citée aux alentours de 1650 dans un manuscrit conservé à la Bibliothèque Nationale (d'après J.P. Lebrun).

• Elle sera citée encore entre 1821 et 1862, dans la zone de Fontainebleau sans précisions de site, par de nombreux auteurs (Mérat, A. de Jussieu, Lefèvre, Schœnefeld, Matignon, Cosson et Feuillaubois). Des exemplaires de cette époque recueillis à Fontainebleau se trouvent d'ailleurs dans trois herbiers du Muséum.

• Soubeiran la recueille à Clair Bois en 1851.

• Denecourt la note en 1860 sur les pelouses du parc du Château.



Le Botriche lunaire qui poussait sur l'aqueduc de la Vanne

• En 1910, c'est sur le champ de courses de la Solle qu'Hubert la recueille et la conserve dans un herbier actuellement gardé au Muséum. H. Flon la citera en 1926 et Benoist l'observera en 1930 devant les tribunes où elle sera vainement recherchée lors d'une sortie des Naturalistes en 1947.

• En 1913 elle est signalée à Bois-le-Roi, en lisière de forêt par Dalmon qui y notera sa disparition en 1927.

• Elle est trouvée, d'après une communication verbale de Weil, dans le champ de tir au sud des Gorges du Houx. Il peut s'agir tout simplement du Polygone où les pelouses sèches sont présentes. C'est en tous cas au Polygone que les Naturalistes la trouveront en 1960.

• H. Flon la découvre sur un talus sec au bas du Rocher de Bouligny en 1926.

• Enfin M. Clemencet observera en 1960 une petite colonie aux Ventes au Diable, sur les banquettes de l'aqueduc de la Vanne. Elle sera retrouvée par G. Arnal en 1997, non sur les banquettes

mais sur le sommet de l'aqueduc lui-même en compagnie de nombreux Ophrys bourdons. Il est à préciser qu'il s'agissait là de la seule observation postérieure à 1980 dans toute l'Ile-de-France. Cette station, malheureusement tributaire de l'entretien de l'aqueduc qui fournit en eau 10 % de la consommation de la ville de Paris, disparaîtra en 2000 lors d'un nettoyage de l'ouvrage.

Le Botrychium lunaire semble ainsi avoir disparu de la région. A tout hasard, il est protégé au niveau de l'Ile-de-France.

Ophioglosse vulgaire ou langue de serpent

(*Ophioglossum vulgatum* L.)

De la même famille des Ophioglossacées que le Botrychium lunaire, c'est une petite fougère d'environ 10 cm de haut, atteignant rarement 30 cm, et dont la constitution est encore plus simple. D'un pétiole de quelques centimètres naissent deux feuilles, l'une stérile au large limbe ovale de 5 cm de long, bien déployée et d'un vert tendre, et l'autre fertile constituée d'un épi de sporanges perché en haut d'un long pédoncule qui dépasse nettement la feuille stérile.

Poussant quelques fois en sous-bois, elle préfère les sols neutres ou calcaires mais c'est surtout une plante des marais ou des prairies humides. Elle a donc facilement frappé l'imagination populaire : avec sa feuille en gueule ouverte et sa langue filiforme, il n'en fallait pas plus pour parler de serpent et attribuer à cette fougère beaucoup de propriétés magiques et médicinales...

Elle est présente dans toute la France mais reste rare et très localisée. De plus les assèchements des milieux marécageux et humides sont la cause de sa raréfaction dans de nombreuses régions. Ainsi en Ile-de-France, où elle était seulement assez rare en début de siècle, elle est actuellement rare (G. Arnal). A Fontainebleau il en est de même.

• Elle est récoltée en 1897 par De Vergnes à Bellecroix. Les membres de la Société Botanique de France l'y retrouvent, lors d'une excursion, en 1947, H. Bouby en 1967 et P. Doignon en 1973. Pourtant une mise au point de J.P. Lebrun faite dans les cahiers des Naturalistes en 1962 fait état de la présence du seul Ophioglosse des Açores en ce lieu...



- Dufour l'observe en 1907 à la mare à Piat.
- Elle est cueillie par les parents de M. Clemencet en 1923 ou 1924 aux abords de la mare d'Episy.
- H. Bouby encore l'observe à la mare de Franchard en 1963 où elle était connue en 1936 et en 1947, puis il la trouve en 1967 aux abords de cuvettes humides des Côtes de Courances au Coquibus.
- Elle est notée au Fourneau David.
- Enfin C. et H. Eymann l'observent en 1993 à la mare aux Fourmis.

Avec six localisations historiques et une seule récente, il est évident que l'Ophioglosse vulgaire, qui était rare, est de nos jours très rare à Fontainebleau.

L'Ophioglosse des Açores

(*Ophioglossum azoricum* C. Presl)

Pas toujours facile à distinguer de la langue de serpent, l'Ophioglosse des Açores se différencie par sa taille plus petite (5 à 10 cm), le fait que très souvent il existe plusieurs feuilles par pied et que la séparation entre feuilles stériles et feuilles fertiles s'effectue au niveau du sol. Notons de plus que les feuilles ont une largeur supérieure à un centimètre, ceci permettant de le distinguer d'un troisième espèce : l'Ophioglosse du Portugal (*Ophioglossum lusitanicum* L.) qui est encore plus petit. Ces caractères ne sont pas toujours présents sur un seul individu et la distinction nécessite donc d'être faite sur l'ensemble d'une population. Ceci n'est pas toujours le cas et l'on comprend que certains individus soient difficiles à classer.

Au contraire de l'Ophioglosse vulgaire, il préfère les terrains acides comme certaines pelouses sèches mais temporairement humides. Il est très rare en France et très disséminé, avec une prédominance atlantique ; de plus beaucoup de ses stations ont disparu. Non distingué de l'Ophioglosse vulgaire pendant longtemps, les observations anciennes manquent, aussi bien en France qu'en Ile-de-France où il est actuellement pratiquement inexistant en dehors de Fontainebleau.

- Il est récolté au Rochers des Demoiselles par Maire en 1839.
- C'est en 1948 seulement qu'il est clairement identifié par H. Gillet à Bellecroix, lors d'une excursion des Naturalistes. D. Rapilly et C. Dupuis l'y retrouvent en 1956, J. Bouchard en



Photo F. Béraud

L'Ophioglosse des Açores
près des mares aux Couleuvreux

1958 et les Naturalistes en 1963. Enfin H. Bouby l'y observe encore en 1968 où il est *persistant malgré le piétinement*. Depuis aucun auteur n'en fait état et le site semble bien dégradé.

- Selon J.P. Lebrun, dans une mise au point effectuée dans les Cahiers des Naturalistes en 1962, l'exemplaire recueilli par De Vergnes à Bellecroix en 1897 appartenait déjà à l'espèce des Açores. J. P. Lebrun précise de plus que cette espèce, outre à Bellecroix, est (ou a été ?) présente à la Mare aux Pigeons, à la Mare à Piat, au Rocher des Demoiselles et au Coquibus...

- Un deuxième site sera découvert en 1987 par R. Prelli près d'une des mares aux Couleuvreux. En 1990 Patouillé et Pédotti y noteront la présence de dix exemplaires. Par la suite, G. Beaux et bien d'autres naturalistes comme A. Fontaine l'observeront et M. Liron encore en 1997. Il est à regretter que ce site soit presque trop connu car des prélèvements y ont été constatés, avec découpage d'un grand carré de sol sous-jacent, geste de jardinier-collectionneur parfaitement rétrograde ou "expérience" de naturalistes conquérants que certains traitaient récemment « d'Ayatolas ».

Avec deux sites dont un seul semble actuellement se maintenir, l'Ophioglosse des Açores est l'une des plantes très

rares de Fontainebleau et est donc à défendre, même contre ceux qui l'étudient... Il est par ailleurs protégé au niveau national.

L'Osmonde royale

(*Osmunda regalis* L.)

D'un extrême à l'autre et citant encore R. Prelli, étudions maintenant l'une des plus grandes et plus belles fougères françaises : l'osmonde. Pouvant atteindre 1,80 m de haut, les frondes sont disposées en grandes touffes du plus bel effet décoratif. A la périphérie se trouvent les frondes stériles au limbe largement lancéolé et divisé deux fois en majestueuses pennes garnies de grandes pinnules ovales et allongées d'un vert profond. Vers le centre, les frondes fertiles se présentent de la même manière mais se terminent, à leur partie supérieure, par une grosse grappe brunâtre de sporanges dressée verticalement à la manière d'un plumet d'officier. Royale vous dit-on !

Fougère de marais, de zones tourbeuses, de bords de rivières ombragées, elle est surtout atlantique (Bretagne, Landes) et se raréfie nettement vers l'est. En Ile-de-France elle a toujours été assez rare, même de nos jours (G. Arnal) et reste très rare en forêt de Fontainebleau.

- R. Gaume note en 1946 qu'elle a été décrite vers le milieu du XIX^{ème} siècle à la mare Sanguinède, notamment observée par Verlot, d'où elle a disparu.
- Mercié en observe une touffe à la mare du Parc aux Bœufs en 1956 mais précise qu'elle a été introduite artificiellement par un botaniste amateur d'Avon en 1953. Cette touffe sera revue la même année par les Naturalistes mais non signalée par la suite.

L'Osmonde royale, avec
une grande fronde fertile dressée.

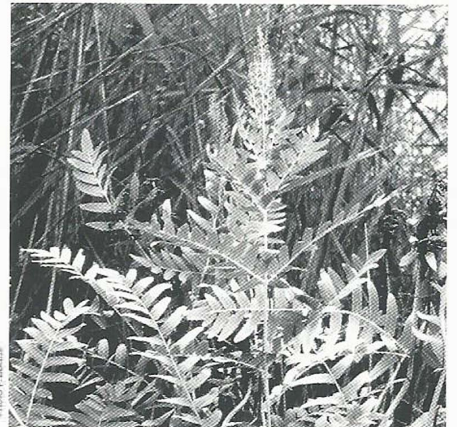


Photo F. Béraud



- Dans un des Cahiers des Naturalistes de 1964, J.P. Lebrun signale qu'elle a été observée en tout et pour tout à la Solle, à la Fontaine Sanguinède et au Parc aux Bœufs. La localisation «à la Solle» nous interpelle car nous ne l'avons retrouvée dans aucune littérature.

- R. Moignard en découvre une touffe au bord d'une des mares aux Couleuvreux en 1993. S'agit-il aussi d'un apport externe? Plusieurs forestiers le pensent, d'autant plus que ce secteur est largement prospecté par de nombreux naturalistes. La surveillance de cette touffe est en cours.

- Enfin des forestiers en découvrent quelques touffes en 1998 au bord d'une mare de platière très peu fréquentée et située au rocher de Milly. Rien ne permet de penser que ces exemplaires ne soient pas spontanés.

Sur quatre stations répertoriées, deux sont donc artificielles ou douteuses mais les deux autres font accepter l'idée que l'Osmonde royale, bien que très rare, puisse se développer naturellement à Fontainebleau. En tout cas elle existe dans la région et a été signalée vers Nemours, Souppes, la Genevraye, Buthiers et Montargis. Elle est néanmoins protégée en Ile-de-France.

La Fougère des marais

(*Thelypteris palustris* Schott)

Un examen très superficiel lui trouverait des ressemblances lointaines avec la Fougère mâle mais un peu d'attention permet très vite de l'en différencier. Assez grande fougère de 30 à 80 cm de haut, elle ne pousse pas en touffes mais se répartit le long d'un rhizome traçant, formant des populations denses d'un vert tendre. Le pétiole est presque aussi long que le limbe, mince et sans écailles. Le limbe est lancéolé et découpé deux fois en pennes et pinnules. Les pennes inférieures sont un peu plus courtes que celles du milieu, le limbe semblant donc s'interrompre brusquement vers la base. Les pinnules sont larges, de forme ogivale et non découpées ni dentées. Les sores sont de forme irrégulière, approximativement répartis de part et d'autre de la nervure. Ils sont protégés par des indusies qui persistent très longtemps.

Son nom caractérise bien ses milieux favoris qui sont les tourbières alcalines ou peu acides, les marais, les bords d'étangs ou de rivières, aussi bien en plein air qu'en sous-bois.

En 1984, la Fougère des marais se développait sur les radeaux flottants de la mare aux Evées.



Elle est assez rare dans toute la France, irrégulièrement répartie mais prédominante dans la moitié nord-ouest. Les drainages des zones humides ont tendance à la faire régresser un peu partout. En Ile-de-France, elle était assez rare au début du siècle (Jeanpert). Curieusement elle est, pour G. Arnal dans la même région, assez commune de nos jours. Protection d'un certain nombre de zones marécageuses et curiosité élargie des botanistes de terrain pourraient expliquer cette heureuse persistance.

Bien connue dans la région de Fontainebleau depuis le XIX^{ème} siècle (Episy, Moret, Souppes, Fontaine-le-Port, Arbonne, Larchant, etc.), ce n'est qu'en 1983 que J. Vivien l'observera en forêt de Fontainebleau à la mare aux Evées. Il notait, à l'époque, une importante station sur les berges et surtout dans un îlot flottant de *Typhus latifolia* (Massette). Cette unique station a été suivie par différents naturalistes dont G. Beaux et M. Arluison jusqu'aux alentours de 1994, époque à laquelle un nettoyage un peu trop zélé de la mare a entraîné sa disparition. En 2001, l'espèce n'y était toujours pas réapparue, mais sa présence en 1983 sur les berges de la mare permet encore quelques espoirs...

Un deuxième site, inédit, a été trouvé très récemment par M. Liron dans le nord-est de la forêt. La plante y est peu abondante mais répartie en deux petites stations très proches. Une protection au niveau de l'Ile-de-France a été accordée à cette fougère.

FOUGERES NON REVUES APRES 1980

Neuf espèces de fougères ont été décrites à Fontainebleau avant 1980 et jamais revues depuis. Le terme de «non revue» est

préférable à celui de «disparue» car il laisse la place à une éventuelle réapparition à laquelle il est loisible de rêver.

La Doradille verte

(*Asplenium viride* Hudson)

Semblable à la Capillaire des murailles mais avec un rachis vert jusqu'à l'extrémité et des pinnules pétiolulées et crénelées, c'est une fougère essentiellement montagnarde. Elle a été observée une fois, en 1955, par C. Mercié qui la découvrit au Rocher Brûlé en compagnie de la Capillaire des murailles. Ce fait indique clairement que la distinction a bien été faite lors de l'observation. Des recherches dans ce secteur sont, pour l'instant, restées vaines.

La Doradille des sources

(*Asplenium fontanum* (L.) Bernh.)

Autre fougère presque exclusivement montagnarde, elle peut être confondue avec la Doradille de Billot. Une observation unique de 1835 la situe dans les Gorges de Franchard, où l'on connaît cette seconde fougère...

La Doradille du Forez

(*Asplenium foreziense* Le Grand)

Fougère assez répandue dans le sud du Massif Central et un peu semblable à la précédente, elle a été récoltée autrefois (?) sur la Roche qui Pleure. Duclos l'observe en 1921 et 1936 à deux endroits différents du Rocher des Demoiselles. R. Virot, qui l'observera en 1935 sur une falaise au sud de Nemours, constatera son absence la même année à Franchard. Il semble que cette fougère n'ait plus été revue en Ile-de-France depuis 1950.





La Doradille du Nord

(*Asplenium septentrionale* (L.) Hoffm.)

Petite fougère originale se présentant sous la forme de lanières bifurquées poussant plus volontiers dans les anfractuosités des rochers siliceux, elle est surtout montagnarde mais quelques localités de plaine peuvent l'abriter. Connue dans la région de Fontainebleau comme autrefois au Rocher de Samoreau (Abbé Goury) ou sur un coteau de Portonville (H. Bouby en 1965), elle n'est citée à Fontainebleau que par Al Bauthier en 1853, sans aucune précision de site. Elle n'y a pas été observée depuis. J. Vivien, par contre, la trouve en 1968 dans une falaise de la vallée de Gandelles où G. Arnal la retrouve en 1996.

Le Cystoptéris fragile

(*Cystopteris fragilis* (L.) Bernh.)

Fougère fine et délicate, elle ressemble à de très jeunes individus de Fougère femelle mais s'en distingue par les sores qui sont arrondis et protégés par des indusies ovales et pointues. L'examen microscopique des spores les montre couvertes de petits aiguillons. Elle se trouve surtout en montagne, dans des fissures rocheuses humides ou ombragées, préférant en général la silice mais tolérant le calcaire. Elle est beaucoup plus rare et localisée en plaine.

Cette fougère était déjà décrite à Fontainebleau en 1790 par Thuillier et par Mérat en 1821. Elle y fut récoltée en 1826 et figure dans un herbier du Muséum. Elle figure aussi dans l'herbier Finot, cueillie en 1881 et en 1882. De 1832 à 1947, de nombreux botanistes l'observeront dans le parc du Palais, sous les charmillles du mur de la terrasse selon Schoenfeld (1841) ou route des Cascades, sous la voûte de la dernière grande niche gauche des cascades selon Benoist en 1947. Par ailleurs Jeanpert la cite, dans son Vademecum de 1911, au Mail Henri IV, au Rocher de Boulogny, au Mont Merle, au Mont Morillon et à la Chaise à l'Abbé. Depuis 1947, elle n'a plus été observée à Fontainebleau mais uniquement dans la région comme à Veneux-les-Sablons, à Nemours ou, tout récemment, sous la platière de Meun près d'Achères-la-Forêt. G. Arnal l'estime rare en Ile-de-France où elle est protégée.

Le Dryoptéris à crêtes

(*Dryopteris cristata* (L.) A. Grey)

Fougère en touffes ressemblant un peu au Dryoptéris des chartreux, elle s'en distingue par la présence de deux types de

frondes, les unes plus petites, stériles et disposées en périphérie, les autres plus grandes, fertiles, centrales et dont les pennes s'étagent horizontalement, presque à la manière de pales d'hélicoptère.

Plante de marais et de tourbières à acidité modérée, elle se raréfie en France et n'est présente actuellement que de façon très ponctuelle dans la moitié nord-est du pays où elle est protégée. Elle n'a été observée, à Fontainebleau, qu'en 1877 par Dalmon et Gras à l'extrémité de la chaîne du Mont Ussy. Aucun auteur n'en a depuis fait état. Elle était d'autre part décrite près de Nemours en 1912 par Brissaud qui la recueillait dans son herbier. Elle est actuellement très rare en Ile-de-France pour G. Arnal.

Le Polypode du calcaire

(*Gymnocarpium robertianum* (Hoffm.) Newm.)

Petite fougère de 20-30 cm à limbe triangulaire divisé trois fois, elle se distingue du Polypode du chêne (*Gymnocarpium dryopteris*) par la présence de nombreux poils glanduleux présents sur toutes les surfaces de sa fronde. L'une de ses particularités est de se flétrir en automne et de disparaître en hiver.

Plante surtout montagnarde vivant sur du calcaire, elle se réfugie quelquefois en plaine sur des rochers ou des murs ombragés où elle reste rare. Elle a été décrite à Fontainebleau par l'abbé Goury avant 1916 sur la voie ferrée de Fontainebleau à Bois-le-Roi et sur un puits près du pont d'Aumale. Jeanpert et Evrard la récolteront «à Fontainebleau». J. Vasseur la signale en 1962 au pont du Mont Andart, où elle est retrouvée en 1970 par H. Bouby qui note d'assez nombreux pieds à l'ombrage des robiniers, sur le talus de la voie ferrée. Depuis, avec l'entretien des talus ferroviaires, la plante n'y a pas été observée. La relation avec les voies ferrées est à considérer et il est possible que des apports de spores en provenance du sud-est de la France soit à l'origine d'ensemencements très localisés et provisoires. Pour G. Arnal, la plante est actuellement inconnue en Ile-de-France.

Le Polystich en forme de lance

(*Polystichum lonchitis* (L.) Roth)

Très jolie petite fougère de 20-40 cm, en touffes, au limbe allongé et coriace, divisé une seule fois en pinnules pétiolulées et auriculées. Typiquement montagnarde et aimant les rochers, on la trouve très rarement en plaine. Une seule mention en

a été faite à Fontainebleau, par Al Bauthier en 1853. Aucun autre auteur ne la signalée depuis et elle reste inconnue en Ile-de-France pour G. Arnal.

L'Azolla

(*Azolla ficuloides* Lam.)

Minuscule fougère formant des tapis à la surface des eaux stagnantes, elle se présente en rosettes serrées se recouvrant partiellement. Provenant d'Amérique tropicale, elle fut introduite au XIXe siècle par des botanistes et s'est échappée de leurs jardins pour se naturaliser de préférence en zone atlantique. Actuellement inconnue en Ile-de-France, elle fut observée par Wilhem en 1937 dans une mare de Bellecroix. Elle en avait disparu l'année suivante et n'a pas été revue depuis.

Un patrimoine à surveiller

De mémoire d'auteurs, la Forêt de Fontainebleau peut donc s'enorgueillir d'avoir possédé trente-et-une espèces de fougères dont vingt-deux ont été observées après 1980. Dix espèces sont communes et peu menacées, douze autres espèces y sont rares dont six protégées au niveau régional ou national. Quant aux neuf espèces non revues, elles ont fait partie de la flore de Fontainebleau et les botanistes de terrain doivent conserver un œil bien ouvert car rien n'interdit de retrouver l'une ou l'autre. 🌿

LEXIQUE COMPLEMENTAIRE

Les principaux termes concernant les fougères ont été expliqués dans l'introduction de l'article sur les fougères communes de la Forêt de Fontainebleau (voir «Voix de la Forêt» 2001/1). Quelques termes, repérés par un astérisque, ont été utilisés dans ce deuxième article :

- Auricule**, qui a la forme d'une petite oreille,
- Pétiolule**, ou petit pétiole (se dit pour une foliole ou une pinnule)
- Rachis**, axe prolongeant le pétiole autour duquel s'insèrent les pennes (ou les folioles sur une feuille),
- Réniforme**, qui a la forme d'un rein, ou, si l'on préfère, d'un haricot.

BIBLIOGRAPHIE

Pour la bibliographie de base, voir «La Voix de la Forêt» n° 2001/1. Il faut y ajouter :

G. Arnal, 1996, Les plantes protégées d'Ile-de-France, Collection Parthénope, Biotope.

